



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉBAT PUBLIC LE 7 NOVEMBRE 2017

Le congé parental: l'affaire de tous

La Commission cantonale consultative de l'égalité (CCCE), en collaboration avec le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), organise un débat sur le congé parental ce mardi. Alors que la Suisse est le dernier pays en Europe à ne pas octroyer un congé paternité, ce débat propose d'écouter plusieurs expert-e-s présenter les enjeux liés à cette question et de découvrir les pratiques existantes.

La CCCE réunit demain des spécialistes des univers académique, économique et syndical afin de débattre de la question du congé parental. L'experte Isabel Valarino, chargée de recherche au Bureau international du travail (BIT), dressera un état des lieux des congés parental et paternité en Suisse et permettra de clarifier les enjeux. Son intervention sera suivie d'une présentation des pratiques d'entreprises pionnières en la matière et d'une table ronde avec des représentant-e-s de milieux professionnels divers.

Les congés liés à la parentalité ont suscité de nombreuses interventions et mobilisations dans notre pays ces dernières années. C'est notamment le cas avec l'initiative «Pour un congé paternité raisonnable» que le Conseil fédéral a rejetée mi-octobre la jugeant trop coûteuse. Dans la perspective de la votation populaire à venir, la CCCE souhaite prendre part à la discussion en organisant cet événement afin de rappeler que devenir parent ne doit pas signifier devenir inégalitaire. Pour sa part, le Conseil d'État a inscrit dans son programme de législature 2017-2022 une mesure visant à prolonger le congé paternité des employés de l'État de Vaud, en préservant la neutralité de l'effet financier sur la masse salariale, dans l'attente de décisions fédérales en la matière. La Suisse reste le dernier pays d'Europe sans congé paternité, tandis qu'en Suède il est en vigueur depuis 1974. Le Code des obligations suisse ne prévoit qu'un jour de congé pour la naissance d'un enfant.

Pour la CCCE, les congés liés à la parentalité font partie d'une politique publique favorisant une meilleure articulation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales. Maribel Rodriguez, présidente de la CCCE relève que: «les congés encouragent une plus grande implication des pères dans l'éducation des enfants et

donc un partage plus égalitaire du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, ces mesures contribuent à offrir aux femmes de meilleures conditions d'engagement dans leurs carrières.»

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 novembre 2017

DTE, Maribel Rodriguez, présidente de la CCCE et cheffe du BEFH, 021 616 59 88 L'événement a lieu le 7 novembre 2017 de 17h30 à 19h30, à la salle du 1er février du bâtiment de la Pontaise, rue des Casernes 2, Lausanne

[Carton d'invitation congé parental, l'affaire de tous](#)